



5 août 2015

L'Acte de réunion original de 1815 sous le feu des projecteurs

(IVS).- Pour célébrer le Bicentenaire, le Service de la culture a mis sur pied l'exposition «Passez à l'Acte! 1815, das Wallis und die Schweiz». L'Acte, scellant la réunion du Valais à la Confédération, en est la pièce centrale. A cette occasion, le Conseil d'Etat in corpore a signé une déclaration. Il renouvelle ainsi de manière symbolique l'adhésion historique. A découvrir aux Arsenaux à Sion dès le 7 août 2015.

Le Valais et la Suisse: un destin tout tracé ?

« Passez à l'Acte » est le fruit d'une étroite collaboration entre la Médiathèque Valais, les Archives cantonales et les Musées cantonaux. Les trois offices du Service de la culture réalisent ainsi leur première exposition commune sur le thème de l'entrée de la République du Valais dans la Confédération. Le 4 août 1815, les députés Gaspar Eugène Stockalper et Michel Dufour signent solennellement à Zurich l'acte de réunion. Le Valais devient officiellement le «vingtième canton de la Suisse». S'il nous paraît aujourd'hui évident, ce choix n'a pourtant pas toujours été perçu comme tel et apparaît au final comme une solution parmi d'autres. C'est ce qu'entend développer l'exposition «Passez à l'Acte! 1815, das Wallis und die Schweiz».

Les fondements du Pacte de 1815 toujours profitables au canton

Pour marquer le lancement des festivités commémoratives des 7 et 8 août, le Conseil d'Etat valaisan in corpore était présent ce 5 août 2015 aux Arsenaux de Sion, sur les lieux de l'exposition. Dans sa déclaration, le Gouvernement valaisan constate, deux cents ans après la signature de l'acte de réunion, que la vision émanant de ce document historique, n'a aucunement perdu sa profonde signification et qu'elle demeure profitable aux deux parties. Pour le gouvernement, le Valais et la Suisse, ce sont des relations fructueuses qui marquent désormais tous les champs de l'action publique. Ce sont des échanges, des débats, parfois des divergences qui, grâce à la solidité et à la stabilité des institutions, débouchent sur des solutions respectueuses de chacun, gage de leur efficacité.

Les relations du Valais avec ses voisins

L'exposition se divise en cinq pôles et permet de mettre en évidence aussi bien les consensus que les divisions dans les relations entre le Valais et ses voisins, tantôt solides et amicales, tantôt difficiles voire hostiles. Ses trois premiers pôles (*Berne et les Confédérés; Les cantons catholiques; La France, la Savoie et Milan*) proposent une analyse des relations diplomatiques, politiques, économiques et militaires tissées par le Valais avec ses voisins immédiats durant tout le Moyen Age et l'Ancien Régime. Le quatrième pôle (*Le Valais de 1798 à 1815*) présente, pour sa part, la période troublée qui s'étend de l'éphémère République valaisanne constituée au début de 1798 à la signature de l'acte de réunion du Valais à la Confédération le 4 août 1815. Quant au cinquième pôle (*Les enjeux des commémorations – un siècle de mise en scène (1915-2015)*), il s'intéresse aux commémorations officielles de l'entrée du Valais dans la Confédération.



Trois expositions pour documenter, connaître et interpréter

La commémoration de la réunion du Valais à la Confédération suisse constitue une excellente occasion de nous exercer à mieux appréhender la diversité du Valais. Elle permet au final de nous rendre compte que sa réalité contemporaine tout comme son développement au cours des deux derniers siècles est un travail de composition, marqué tout à la fois par des lignes de force durables et des «impermanences». C'est dans cet esprit que les trois institutions culturelles cantonales se sont engagées dans cette année du Bicentenaire en mettant sur pied trois expositions: *Valais composé. Ein Kanton im Werden* à la Médiathèque Valais – Martigny, *Impermanence: le Valais en mouvement* au Centre d'exposition des Musées cantonaux Le Pénitencier à Sion et *Passez à l'Acte ! 1815, das Wallis und die Schweiz*. Trois expositions, trois facettes d'une thématique, qui résultent d'une même démarche, celle qui est au cœur de l'activité de toute institution culturelle: à partir de collections constituées systématiquement, documenter pour produire de la connaissance par la recherche, afin de proposer au public des pistes d'interprétation, interroger et mettre en perspective, pour éclairer la diversité des facettes de la réalité.

Note aux rédactions

Pour d'autres informations, les personnes suivantes se tiennent à votre disposition:

- **Jacques Melly**, Président du Gouvernement
jacques.melly@admin.vs.ch, tél. 027 606 33 00
- **Esther Waeber-Kalbermatten**, Cheffe du DSSC
esther.waeber@admin.vs.ch, tél. 079 248 07 80
- **Jacques Cordonier**, Chef du Service de la culture
jacques.cordonier@admin.vs.ch, tél. 027 606 46 70 / 079 402 36 41
- **Alain Dubois**, Archiviste cantonal
alain.dubois@admin.vs.ch, tél. 027 606 46 05 / 079 741 40 97

Plus d'informations: www.vallesiana.ch/patrimoine/passez-acte-34.html

Infos médias et illustrations disponibles sous :

www.vs.ch/culture > Communication et Médias > infos médias

«Passez à l'Acte! 1815, das Wallis und die Schweiz»

Une exposition commune de la Médiathèque Valais, des Archives de l'Etat du Valais et des Musées cantonaux

Les Arsenaux, Rue de Lausanne 45 à Sion.

Du 7 août au 31 octobre 2015

Ouverture de l'exposition: du lundi au samedi: 8h - 18h (samedi : jusqu'à 17h)

Ouverture spéciale le 7 août jusqu'à 22 h

Visites en continu les 7 et 8 août: vendredi 7 de 10h à 20h

et samedi 8 de 10h à 16h

Exposition virtuelle en ligne et programme de médiation culturelle:

Plus d'informations > www.vallesiana.ch/patrimoine/passez-acte-34.html